



République de Côte d'Ivoire

Union - Discipline - Travail

Porte-parolat du Gouvernement

COMMUNIQUE DU CONSEIL DES MINISTRES DU MERCREDI 20 AVRIL 2016

Le mercredi 20 avril 2016, un Conseil des Ministres s'est tenu de 10h00 à 11h30 mn, au Palais de la Présidence de la République à Abidjan, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République, Chef de l'Etat.

L'ordre du jour de cette réunion comportait les points suivants:

A/-Mesures Générales

— Projet de loi

— Projets de décrets

B/-Mesures Individuelles

C/-Communications

D/-Divers

A/ - MESURES GENERALES

PROJET DE LOI

Au titre du Ministère des Affaires Etrangères ;

Le Conseil a adopté un projet de loi autorisant le Président de la République à ratifier le protocole portant amendement de la Convention relative aux infractions et à certains autres actes survenant à bord des aéronefs (Convention de Tokyo de 1963), signé le 04 avril 2014 à Montréal (Canada).

La convention de Tokyo de 1963 organise la répression des comportements indisciplinés à leur bord pouvant compromettre la sécurité des aéronefs, des personnes ou des biens embarqués. Le protocole portant amendement à cette convention adoptée en 2014 reconnaît et étend la compétence de l'Etat d'atterrissage et de l'Etat de l'exploitant de l'aéronef aux infractions et aux actes commis à bord des aéronefs.

La ratification de ce protocole permettra d'accélérer son entrée en vigueur et ainsi de renforcer la lutte du Gouvernement contre les actes terroristes à bord des aéronefs et les comportements de nature à compromettre la sécurité et la sûreté à bord des aéronefs.

PROJETS DE DECRETS

1- Au titre du Ministère des Transports, en liaison avec le Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat et le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé de l'Economie et des Finances ;

Le Conseil a adopté une communication et un décret portant approbation de la résiliation de la Convention signée entre la Société RAINBOW FERRY LINES (RFL) et l'Etat de Côte d'Ivoire pour la conception, le financement, la réalisation, l'aménagement, l'entretien et l'exploitation d'infrastructures de transport lagunaire ainsi que pour l'exploitation d'un réseau de transport public par bateaux-bus sur le plan d'eau lagunaire dans le District d'Abidjan et abrogeant le décret n° 2015-70 du 04 février 2015.

La résiliation de cette convention conclue et approuvée par le décret n° 2015-70 du 04 février 2015, a été sollicitée par la société RFL, elle-même, à la suite des divergences intervenues entre ses principaux actionnaires.

2- Au titre du Ministère des Transports, en liaison avec le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat et le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé de l'Economie et des Finances ;

Le Conseil a adopté un décret portant approbation de la Convention de Concession de Service Public, pour la Conception, le Financement, la Réalisation, l'Aménagement, l'Entretien et l'Exploitation d'Infrastructures de Transport lagunaire et l'Exploitation d'un réseau de Transport Public par bateaux-bus sur le plan d'eau lagunaire entre l'Etat et la Société de Transport Lagunaire, en abrégé STL.

Ce décret approuve la nouvelle convention signée entre l'Etat et la société STL, en remplacement de celle dont la société RFL a sollicité la résiliation.

B/- MESURES INDIVIDUELLES

1- Au titre du Ministère des Affaires Etrangères ;

Le Conseil a donné son accord en vue de la nomination de deux Ambassadeurs Extraordinaires et Plénipotentiaires de la République de Côte d'Ivoire. Il s'agit de:

- Monsieur DOH-DJANHOUNDY Gilbert, actuellement Ambassadeur de Côte d'Ivoire près la République libanaise, en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République de Côte d'Ivoire près le Royaume Hachémite de Jordanie, avec résidence à Beyrouth ;
- Monsieur SAINY Tiémélé, actuellement Ambassadeur de Côte d'Ivoire près la République de l'Inde, en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République de Côte d'Ivoire près la République Populaire du Bangladesh, avec résidence à New-Delhi.

2- Au titre du Ministère des Droits de l'Homme et des Libertés Publiques ;

Le Conseil a donné son accord en vue de la nomination de Madame AKA Francine Henriette épouse AKA-ANGHUI, en qualité de Commissaire à la Commission Nationale des Droits de l'Homme de Côte d'Ivoire, en abrégé CNDHCI.

3- Au titre du Ministère des Sports et des Loisirs, en liaison avec le Ministère des Affaires Etrangères, le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat, le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé de l'Economie et des Finances et le Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration ;

Le Conseil a autorisé la mise à disposition de la CONFEJES, de Monsieur GNACHOUÉ Guiro Thierry, en qualité de Directeur Adjoint des Programmes EPS/Sports.

C/- COMMUNICATIONS

1- Au titre du Premier Ministre ;

Le Conseil a adopté une communication relative aux réunions de printemps du Groupe de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International (FMI), qui se sont tenues à Washington D.C. (Etats-Unis d'Amérique), du 13 au 17 avril 2016.

Une délégation de haut niveau conduite par le Premier Ministre a représenté la Côte d'Ivoire à ces différentes rencontres. Il ressort de ces réunions que l'économie mondiale est caractérisée par une reprise modeste et des risques d'évolution négative qui nécessitent un appui important des institutions de Bretton Woods pour soutenir les réformes structurelles.

La participation de la Côte d'Ivoire à ces réunions a été marquée par l'appel du Premier Ministre aux partenaires internationaux pour soutenir

l'opérationnalisation des marchés carbone en Afrique et plus particulièrement en Côte d'Ivoire. A cet effet, le Premier Ministre a confirmé l'adhésion de notre pays à la Coalition du Leadership sur le Prix du Carbone, dénommée (CPLC).

Au cours du forum, la Côte d'Ivoire a fait l'objet d'une réelle et forte manifestation d'intérêt des hauts dirigeants de l'économie mondiale et des grandes entreprises américaines. L'exception ivoirienne dans ce contexte de ralentissement de l'économie mondiale a été reconnue et affirmée, en même temps que la solidarité des hauts dirigeants de la communauté financière internationale à l'égard de notre pays à la suite de l'attaque terroriste de Grand Bassam.

Aussi, en marge des réunions, le Premier Ministre a reçu en audiences de hauts dirigeants de l'économie mondiale et des grandes entreprises internationales. Trois accords de financements de plus de 100 milliards de francs CFA ont été signés avec la Banque Islamique de Développement (BID) pour la réalisation d'un lycée de formation professionnelle à Zouan Hounien ainsi que la construction de routes, notamment les tronçons « Touleupleu-Zouan Hounien » et « Séguela-Mankono ».

2- Au titre du Ministère des Affaires Etrangères :

Le Conseil a adopté une communication relative à la visite de travail et d'amitié effectuée en Côte d'Ivoire du 29 mars au 1^{er} avril 2016 par le Ministre des Affaires Etrangères de la République Fédérale Démocratique d'Ethiopie, son excellence Dr Tadros ADHANOM.

Au cours de son séjour, qui coïncidait avec le cinquantième de l'établissement des relations diplomatiques entre nos deux pays, Dr. Tadros ADHANOM a eu des échanges fructueux avec son homologue ivoirien sur des questions d'intérêt commun aux plans bilatéral, régional et international.

Aussi, les deux parties se sont engagées à œuvrer au renforcement et à la diversification de la coopération entre nos deux pays, notamment à travers la création d'une commission mixte de coopération entre l'Éthiopie et la Côte d'Ivoire. La visite a été soldée par la signature de quatre accords de coopération dans les domaines de la diplomatie, de la santé et de la recherche scientifique.

3- Au titre du Ministère des Affaires Etrangères, en liaison avec le Ministère de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur, le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé de l'Economie et des Finances et le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat ;

Le Conseil a adopté une communication relative à la visite d'amitié et de travail en Côte d'Ivoire du Premier Ministre Adjoint de la République de Maurice.

Son Excellence Monsieur Charles Gaétan Xavier-Luc Duval GCSK FCA, Premier Ministre Adjoint, Ministre du Tourisme et des Communications Extérieures de la République de Maurice, effectue une visite d'amitié et de travail en Côte d'Ivoire, du 19 au 21 avril 2016.

Au cours de cette visite, Son Excellence Charles Gaétan Xavier-Luc Duval GCSK FCA sera reçu en audience par le Premier Ministre au cours de laquelle seront examinées les questions relatives au partenariat et aux échanges bilatéraux dans la perspective commune de redynamiser et de diversifier les liens d'amitié et de coopération qui existent entre la Côte d'Ivoire et l'île Maurice.

En marge de la visite, Son Excellence Charles Gaétan Xavier-Luc Duval GCSK FCA participera en qualité d'invité d'honneur, à la CGECI Academy, qui se tient à Abidjan du 21 au 22 avril 2016.

4- Au titre du Ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale, en liaison avec le Ministère des Affaires Etrangères, le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat et le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé de l'Economie et des Finances ;

Le Conseil a adopté une communication relative à la visite de travail de Madame la Première Dame au siège de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), à Genève (Suisse).

Dans le cadre du renforcement des actions de lutte contre le travail des enfants, Madame la Première Dame, Présidente du Comité National de

Surveillance des Actions de Lutte contre la Traite, l'Exploitation et le Travail des Enfants, effectuera une visite de travail du 21 au 27 avril 2016 au siège de l'OIT à Genève, en Suisse.

Cette visite de travail permettra à Madame la Première Dame d'échanger avec la direction de l'OIT sur les moyens de faire évoluer les textes sur le travail des enfants dans le sens de la prise en compte du modèle africain de socialisation par le travail, de sorte à assurer une plus grande adhésion des populations à ces textes, surtout dans les zones rurales.

5- Au titre du Ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale, en liaison avec le Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, le Ministère des Affaires Etrangères, le Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration, le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat et le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé de l'Economie et des Finances ;

Le Conseil a adopté une communication relative à l'organisation de la Fête du Travail, le 1^{er} mai 2016.

Le dimanche 1^{er} mai 2016, la Côte d'Ivoire célébrera ses travailleurs sur toute l'étendue du territoire national. La cérémonie officielle se tiendra dans les jardins de la Primature tandis que des célébrations éclatées seront organisées dans les chefs-lieux de Région dans lesquels existent des services de l'administration du travail ainsi que dans les organisations syndicales et dans les entreprises.

A cet effet, le Conseil a instruit le Ministre chargé de l'Emploi et l'ensemble des ministres concernés à l'effet de prendre les dispositions utiles, comme à chaque 1^{er} mai, pour l'organisation réussie des célébrations sur toute l'étendue du territoire national.

6- Au titre du Ministère du Plan et du Développement, en liaison avec le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat, le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé de l'Economie et des Finances et le Ministère des Affaires Etrangères ;

Le Conseil a adopté une communication relative à l'organisation du Groupe Consultatif pour la mobilisation des ressources en vue du financement du Plan National de Développement (PND) 2016-2020, les 17 et 18 mai 2016 à Paris (France).

Dans l'élan du premier Plan National de Développement de la Côte d'Ivoire qui a posé les bases de l'émergence de notre pays, le second Plan National de Développement, le PND 2016-2020, poursuit la transformation du tissu économique de notre pays et l'amélioration des conditions de vie des populations, à travers la réalisation de projets d'investissements dans les secteurs porteurs de croissance et l'intensification de la lutte contre la pauvreté.

Le Groupe Consultatif initié par le Gouvernement vise à partager avec les partenaires économiques et financiers internationaux la vision et les stratégies de développement de notre pays à l'horizon 2020 et à mobiliser les ressources extérieures, tant publiques que privées, nécessaires au bouclage du financement global du PND 2016-2020. Il s'agit plus précisément de mobiliser, aux côtés des partenaires au développement, la somme de 4 425 milliards de francs CFA pour les investissements publics sur la période 2017-2020.

Le Groupe Consultatif se réunira en présence du Président de la République le 17 mai 2016, à la Représentation de la Banque Mondiale à Paris, pour la première journée consacrée aux institutionnels et le 18 mai 2016, dans les locaux du MEDEF, pour la journée réservée au secteur privé.

7- Au titre du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques, en liaison avec le Ministère des Affaires Etrangères, le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat et le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé de l'Economie et des Finances ;

Le Conseil a adopté une communication relative à l'état de préparation du projet d'aménagement du débarcadère et de construction du marché central pour le développement de la zone commerciale de la commune de Sassandra.

Ce projet, financé par le Gouvernement japonais, vise à doter le secteur de la pêche d'infrastructures de commercialisation et de conservation des produits halieutiques afin de réduire les pertes post-capture et d'améliorer les conditions de travail et de vie des populations de pêcheurs dans le département de Sassandra. Il s'agit d'infrastructures et d'équipements pour le débarquement et la manutention des produits de pêche, de bâtiments administratifs et techniques, d'une fabrique de glace ainsi que d'un marché moderne au PK3.

Le Conseil a instruit le Ministre des Ressources Animales et Halieutiques et l'ensemble des ministres concernés à l'effet de prendre les mesures utiles pour le démarrage de l'étude d'impact environnemental et social de cet important projet.

8- Au titre du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;

Le Conseil a adopté une communication relative à la réunion ministérielle sur le fonds régional pour les bourses d'études et l'innovation du Partenariat pour le Développement des Compétences dans les Domaines des Sciences Appliquées, de l'Ingénierie et des Technologies (PASET en anglais), tenue à Dakar au Sénégal.

Le PASET a été initié par l'ONG Planet Earth en partenariat avec plusieurs pays africains en vue de mettre l'accent sur la qualité de la formation et de trouver un équilibre entre les disciplines des sciences appliquées et les sciences sociales qui dominent l'Enseignement Supérieur en Afrique. Le 08 mars 2016, les Ministres en charge de la Science, de la Technologie et de l'Innovation et le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de la Côte d'Ivoire se sont réunis à Dakar afin de mettre en place les mécanismes pour la mobilisation de ressources nécessaires à la mise en œuvre du projet.

La Côte d'Ivoire adhère pleinement à cette initiative, qui cadre entièrement avec le PND 2016-2020, et entend y prendre une part importante afin de relever davantage le niveau de qualification des diplômés qui entrent dans le secteur productif.

9- Au titre du Ministère des Sports et des Loisirs, en liaison avec le Ministère des Affaires Etrangères et le Ministère de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur ;

Le Conseil a adopté une communication relative à l'organisation des 3^{es} Jeux de la CEDEAO.

Compte tenu des préparatifs en cours des Jeux de la francophonie de 2017, qui nécessitent la fermeture des infrastructures sportives publiques pour des travaux de réhabilitation, le Conseil a décidé de reporter à une date ultérieure l'organisation de la 3^e édition des Jeux de la CEDEAO prévus en Côte d'Ivoire courant 2016.

10-Au titre du Ministère de l'Entrepreneuriat National, de l'Artisanat et de la Promotion des PME ;

Le Conseil a adopté deux communications :

- La première communication est relative à la création d'une plateforme collaborative entre le Ministère de l'Entrepreneuriat National, de l'Artisanat et de la Promotion des PME et le CEPICI.

Cette initiative a pour but d'accompagner le programme Phoenix dédié à la densification du tissu des PME, à travers la fourniture d'informations statistiques constantes se rapportant à la création de PME et à leur évolution en termes de chiffres d'affaires, d'emplois créés et de valeur ajoutée, en vue de mieux orienter l'action du Gouvernement.

- La deuxième communication est relative à la cérémonie de lancement du Marché Ivoirien de l'Artisanat (MIVA 2016).

Le MIVA aura lieu à Abidjan du 16 au 25 septembre 2016 sous le haut patronage de Madame la Première Dame de la République de Côte d'Ivoire. Cette édition du MIVA sera marquée par le concours de la région phare de Côte d'Ivoire et le championnat de Côte d'Ivoire du chocolat, qui

enregistra la participation d'une dizaine de pays africains, européens et orientaux.

Les préparatifs de cet évènement se déroulent normalement. La cérémonie de lancement du MIVA s'est déroulée en mars 2016, et la phase de promotion aux plans national et international est en cours.

11-Au titre du Ministère auprès du Premier Ministre, chargé de l'Economie et des Finances, en liaison avec le Ministère du Plan et du Développement, le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, le Ministère du Pétrole et de l'Energie et le Ministère des Infrastructures Economiques ;

Le Conseil a adopté une communication relative à la rencontre sur les projets et programmes financés par l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) en Côte d'Ivoire, les 11 et 12 février 2016, à Yamoussoukro.

Conformément aux recommandations de la deuxième revue annuelle des réformes, projets et programmes communautaires, une rencontre sur l'état d'avancement des projets et programmes financés par l'UEMOA a été organisée à Yamoussoukro, les 11 et 12 février 2016. Lors de cette rencontre qui a réuni les représentants des ministères bénéficiaires, les maitres d'ouvrages délégués et le secteur privé, 32 projets d'un coût global de 71,5 milliards financés par l'UEMOA ont été examinés. Ainsi, au 31 décembre 2015, 12 projets sont achevés et 20 sont en cours de réalisation. La rencontre a également permis d'identifier les obstacles techniques et administratifs à l'exécution des projets et à l'amélioration de l'indice de performance de notre pays. Aussi, en vue de renforcer la synergie d'action dans l'exécution des projets et d'améliorer le taux d'absorption des ressources mises à disposition par l'UEMOA, le Conseil a exhorté le Ministre de l'Economie et des finances et l'ensemble des ministères concernés à une plus forte collaboration avec les différents acteurs impliqués.

12-Au titre du Ministère auprès du Premier Ministre, chargé de l'Economie et des Finances ;

Le Conseil a adopté deux communications:

- la première communication est relative à la Visite du Directeur Général Adjoint du Fonds Monétaire International (FMI) en Côte d'Ivoire effectuée du 24 au 27 février 2016.

Lors de cette visite, Monsieur Mitsuhiro Furusawa a échangé avec les plus hautes autorités ivoiriennes, les opérateurs économiques nationaux, la société civile et les étudiants des grandes écoles publiques, sur les principaux défis auxquels notre pays est confronté et partagé sa vision de l'avenir de celui-ci.

Au terme de sa visite, le Directeur Général Adjoint du FMI a réaffirmé la disponibilité de cette institution internationale et sa volonté d'appuyer la mise en œuvre du PND. Il s'est par ailleurs félicité des solides résultats économiques obtenus par le Gouvernement et a salué l'accroissement des dépenses en faveur des pauvres ainsi que les réformes intervenues dans le secteur financier destinées à renforcer la stabilité financière.

- La deuxième communication est relative à la relance des travaux d'élaboration de l'ouvrage « la Côte d'Ivoire en Chiffres ».

« La Côte d'Ivoire en Chiffres » a été jusqu'en 2007, année de sa dernière parution, l'ouvrage gouvernemental de référence en matière d'informations économiques, financières et sociales. Ce périodique de statistiques nationales faisait connaître au grand public, aux opérateurs économiques ainsi qu'aux partenaires au développement, les résultats de l'économie ivoirienne, les grandes réformes et les perspectives macro-économiques.

Le Conseil a décidé de relancer la publication de ce périodique pour mettre en avant les progrès de l'économie nationale dans la marche vers l'émergence. L'édition 2016 de cet ouvrage prendra notamment en compte les résultats des comptes nationaux définitifs 2013, les comptes provisoires 2014, les estimations 2015 et les prévisions 2016.

13-Au titre du Ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Emploi des Jeunes et du Service Civique, en liaison avec le Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, le Ministère de

l'Emploi et de la Protection Sociale, le Ministère de l'Education Nationale, le Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, le Ministère de la Promotion de la Femme, de la Famille et de la Protection de l'Enfant et le Ministère de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de l'Indemnisation des Victimes ;

Le Conseil a adopté une communication relative au projet « Inclusion des Jeunes » en Côte d'Ivoire.

Le projet « Inclusion des jeunes » initié par la Commission de l'UE est mis en œuvre par le Centre de développement de l'OCDE avec pour objectif de soutenir les actions en faveur des jeunes. Ce projet couvre dix pays d'Europe, d'Afrique et d'Asie.

Le Conseil a donné son accord pour la mise en œuvre du projet en Côte d'Ivoire. Il permettra de soutenir la capacité des acteurs nationaux à participer efficacement au dialogue, à la conception et à l'évaluation des politiques en faveur de la jeunesse et de produire en partenariat avec les Centres nationaux de recherche et l'Institut National de la Statistique, des analyses à l'échelle nationale sur la vie des jeunes, en termes d'emploi, d'éducation, de santé et de participation civique.

Les résultats de ces analyses seront pris en compte, si nécessaire, dans la revue des politiques et programmes en cours au niveau national.

14-Au titre du Ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Emploi des Jeunes et du Service Civique, en liaison avec le Ministère de l'Economie Numérique et de la Poste, le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat et le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé de l'Economie et des Finances ;

Le Conseil a adopté une communication relative au projet de développement d'une plateforme de communication et d'information des adolescents et des jeunes à travers une plate-forme technologique dénommée : « U-REPORT ».

Le projet U-Report met à profit la technologie mobile largement utilisée par la jeunesse en vue de vulgariser la participation et l'implication des adolescents et des jeunes aux projets et aux processus de prise de décisions dans tous les domaines les concernant. Plus concrètement, cette plate-forme est un outil gratuit de communication par sms qui permettra, dans une interaction dynamique, de toucher individuellement et collectivement les jeunes afin de renforcer leurs échanges et d'alerter les décideurs sur les difficultés qu'ils rencontrent.

Ce programme qui bénéficie de l'appui des opérateurs de téléphonie mobile en Côte d'Ivoire et de l'assistance de l'UNICEF, permettra au Gouvernement d'accroître les chances de succès des projets en faveur des jeunes, de relever leur niveau d'implication dans ces projets et d'améliorer leur qualité de vie.

15-Au titre du Ministère de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de l'Indemnisation des Victimes, en liaison avec le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat et le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé de l'Economie et des Finances ;

Le Conseil a adopté une communication relative à la prise en charge sociale, psychologique et médicale des victimes de l'attaque terroriste survenue à Grand-Bassam, le dimanche 13 mars 2016.

L'attaque terroriste qu'a subie notre pays a occasionné des morts et a causé des blessures tant physiques que psychologiques, précisément des troubles post traumatiques importants. Face à cette situation, le Gouvernement poursuit ses visites aux blessés, aux familles et aux proches des défunts aux fins de leur renouveler la compassion et le réconfort de la nation, et de leur apporter l'assistance sociale et psychologique nécessaire en de telles circonstances.

La journée d'hommage à toutes les victimes, organisée à la suite des trois jours de deuil national, à Grand-Bassam, avec la présence effective du Président de la République, s'inscrit dans l'élan de solidarité nationale et

de cohésion sociale qui font la résilience des nations face aux attaques extérieures.

Aussi, le conseil se félicite de la bravoure et du comportement exemplaire des Ivoiriens, qui ont su éviter de donner dans les amalgames et la stigmatisation, permettant ainsi à notre pays de faire face à cette nouvelle adversité dans la dignité et l'unité nationale.

D/- DIVERS

1- Point des mesures prises par le Conseil National de Sécurité dans le cadre de la lutte contre le terrorisme ;

Le Conseil National de Sécurité (CNS) a tenu ce mardi 19 avril 2016, une session extraordinaire au Palais de la Présidence, en présence du Président de la République, Président du Conseil National de Sécurité. Cette réunion a essentiellement été consacrée à l'examen des besoins urgents dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de Lutte Contre la Terrorisme (PACT).

Conformément aux recommandations de cette réunion, le Conseil des Ministres a instruit l'ensemble des ministres concernés à l'effet de prendre les mesures diligentes pour le renforcement des capacités opérationnelles des Forces de défense et de Sécurité et des autres structures concernées. Ces mesures concernent plus particulièrement le renforcement des services de renseignement, la surveillance des frontières, la formation et l'équipement des unités ainsi que la dotation en moyens de mobilité et le déploiement de troupes additionnelles sur l'ensemble du territoire national. Le coût de l'ensemble de ces mesures est estimé à 80 milliards de FCFA.

2- Organisation d'un séminaire d'analyse et de recherche de solutions de prévention des conflits communautaires en Côte d'Ivoire ;

Le Conseil des Ministres a autorisé la tenue d'un séminaire chargé de développer des stratégies de prévention et de gestion des conflits communautaires en général et de façon spécifique, des conflits agriculteurs-éleveurs dans le but de renforcer la cohésion sociale et le

vivre ensemble. Ce séminaire aura lieu les 21 et 22 avril 2016 à Grand-Bassam.

Fait à Abidjan, le 20 avril 2016
Bruno Nabagné KONE
Ministre de l'Économie Numérique et de la Poste,
Porte-parole du Gouvernement
porteparoledugvt@egouv.ci